

Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



juillet 2017

MAIRIE

Place de la Mairie
35590 CLAYES
Tel : 02 99 61 20 30
Fax : 02 99 06 19 33
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
Tel : 02 99 07 10 32

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 18h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 18h

(horaires d'été)



Clayes

Le mot du Maire



C'est dans un calendrier particulièrement contraint, proposé par le Directeur d'académie, que nous avons mené mi-juin une réflexion partenariale pour une éventuelle modification des horaires de notre école dès la rentrée 2017.

La réactivité des enseignants, des représentants des parents d'élèves et des élus, ainsi que le strict respect du processus administratif imposé par l'inspection académique, nous ont finalement conduit à un retour à la semaine de quatre jours à compter de la prochaine rentrée scolaire. Cette dérogation, dont le souci constant est l'intérêt des enfants, porte sur trois années. L'organisation mise en place doit garantir la régularité et la continuité des temps d'apprentissage, en assurant quatre journées de six heures maximum chacune.

La réhabilitation de notre salle polyvalente se poursuit. Les menuiseries extérieures et le carrelage ont été posés, le faux plafond et l'éclairage suivront.

Les travaux de voirie sur la rue de l'étang jusqu'à l'entrée de la ZAC ont eu lieu, générant deux jours de fermeture intégrale. Des modifications doivent être apportées au niveau des ralentisseurs. Ceci nous contraindra à une autre journée de fermeture vers la fin du mois d'août. Une zone de déviation ainsi qu'une nouvelle communication seront mises en place par le service voirie de Rennes Métropole.

Les secteurs de la Tour, de Launay-Robert et de la rue du Parc ont été réalisés. Celui de Claireville le sera théoriquement dans les semaines à venir. Nous sommes bien entendu tributaires de la disponibilité des entreprises conjuguée aux conditions climatiques.

Les travaux de viabilisation de la Zac des petites Haies devraient débiter le 24 juillet. Notre aménageur « Territoires et Développement » vient de commencer la commercialisation de cette troisième tranche.

Suite à la consultation de maîtrise d'œuvre, le conseil municipal a désigné le cabinet Gautier & Guilloux de Rennes qui travaillera avec nous à la réalisation du projet « mairie / médiathèque ».

Deux cent trente personnes ont participé aux festivités organisées par les bénévoles de l'association des parents d'élèves lors de la fête de l'école le dimanche 25 juin. Le traditionnel moules-frites fût servi sur le parking de l'école. Les bénévoles avaient également été au rendez-vous le lundi de la pentecôte pour l'organisation de la braderie.

Les festivités du 14 juillet ont rassemblé de très nombreux spectateurs sur les abords de notre étang communal lors du tir du feu d'artifice qui fût bien évidemment suivi du bal populaire.

Plus d'une vingtaine de bénévoles de l'association Breizh Clayes Poker, cinq artificiers et des élus ont œuvré pour la réussite de cette soirée. Je souhaite les en remercier chaleureusement.

Tous les acteurs de la vie communale se retrouveront fin août pour la continuité des actions en cours et l'élaboration de nouvelles initiatives.

Je vous souhaite de belles vacances.

Philippe SICOT

Sommaire

Le mot du Maire page 2

Conseil municipal page 3

Vie communale page 4

Vie associative page 9

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication
Resp. : Claude FOUILLET
Membres : Laurence GUEGUEN,
Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos
Mairie de Clayes

Le prochain numéro de Clayes de l'Info paraîtra fin octobre, pour la période allant du 1^{er} novembre 2017 au 15 janvier 2018.
Les articles devront nous parvenir avant le 30 septembre 2017.

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du conseil municipal (séances du 15 mai et 4 juillet 2017). L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

TARIFS SERVICES PÉRISCOLAIRES 2017-2018

Le conseil municipal a approuvé les tarifs 2017-2018 des services périscolaires.

Chaque famille devra présenter en Mairie un justificatif de quotient familial, disponible auprès de la CAF, avant le 30 septembre 2017 (en cas d'absence de justificatif, la facturation sera établie au tarif de la tranche 6).



Cantine scolaire

Quotient familial 2017	Tarif
0 à 450€	2.86 €
451€ à 650€	3.31 €
651€ à 800€	3.63 €
801€ à 1 100€	3.83 €
1 101€ à 1 500€	4.07 €
1 501€ et +	4.28 €
Hors commune	
	4.70 €
Adultes	
	4.50 €

Garderie

Quotient familial 2017	MATIN (7h30-8h20)	APRÈS-MIDI (16h30-18h)	SOIR (18h-18h45)
0 à 450€	1.12 €	1.38 €	0.66 €
451€ à 650€	1.28 €	1.58 €	0.77 €
651€ à 800€	1.41 €	1.71 €	0.84 €
801€ à 1 100€	1.51 €	1.83 €	0.89 €
1 101€ à 1 500€	1.63 €	1.95 €	0.97 €
1 501€ et +	1.73 €	2.05 €	1.00 €
Hors commune			
	1.80 €	2.15 €	1.15 €

INDEMNITÉ PIÉGEUR

Comme chaque année, le conseil municipal a approuvé le versement de 150 € à la Fevildec afin de permettre le versement de l'indemnité au piégeur de ragondins qui intervient sur la Commune.

MUSIQUE A L'ÉCOLE

Dans le cadre du plan musique en Ille-et-Vilaine, des interventions de musiciens de l'école de musique du Syrenor (Accordances) sont proposées chaque année à l'école de Clayes.

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention signée entre la commune et le Syrenor pour l'année scolaire 2017-2018, prévoyant 21h d'interventions dans les classes de primaire, pour un montant de 1 355,02€.

MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROJET MAIRIE / MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre du projet de rénovation de la Mairie avec intégration de la médiathèque, une consultation sur le choix du maître d'œuvre a fait l'objet d'une publication dans la presse locale.

Neuf offres ont été réceptionnées et analysées selon les critères figurant au règlement de consultation (références, moyens, valeur technique, délai et prix).

Une audition des quatre meilleurs candidats a ensuite été organisée.

Après lecture du rapport d'analyse établi après ces auditions, le conseil municipal a retenu l'offre jugée économiquement la plus avantageuse, proposée par le cabinet Gautier & Guilloux (Rennes) avec un taux de rémunération de 8,35% du montant prévisionnel des travaux.

Élections législatives 2017

Les élections législatives se sont déroulées les 11 et 18 juin 2017. Voici les résultats sur la commune de Clayes (3^{ème} circonscription) :

1^{er} tour : 562 inscrits - 357 votants - 348 exprimés

F. André 167 voix - V. Abautret 62 - G. Rougier 66 - M. Parmentier 35 - J. Dieulafait 30 - Y. Nadesan 13 - M. Guihard 2 - L. Toupense 1 - B. Guillet 1 - D. Epinat 1 - S. Planté 1 - A. Jamin 0.

2^{ème} tour : 562 inscrits - 273 votants - 222 exprimés

F. André 173 voix - M. Parmentier 49 voix.

Travaux salle polyvalente

Les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente de Clayes se poursuivent.

Ils se dérouleront jusqu'au mois d'octobre.

Après la toiture, les menuiseries extérieures ont été posées permettant à chacun de se rendre compte du futur aspect de la façade.

Après la pose du sol, les travaux de peinture, pose de plafond et électricité vont s'enchaîner.

Nous rappelons à tous les habitants que le chantier reste interdit au public durant toute la durée des travaux.



Invicilités

DÉGRADATION AIRE DE JEUX

L'aire de jeux située derrière la cantine a été dégradée fin juin, des planches ayant été démontées. Par ailleurs, des jets de pierres sont régulièrement constatés à proximité de ce jeu, en direction de la cantine scolaire.

Il est rappelé que les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents. Toutes dégradations constatées feront l'objet de poursuite.

DÉPÔTS SAUVAGES

Pour rappel, les dépôts sauvages de déchets verts ou d'ordures ménagères sont passibles d'une amende allant de 68 à 180 €. Des déchetteries et plateformes déchets verts sont à votre disposition sur le territoire communal et les communes limitrophes.

Opération Tranquilité Vacances

La gendarmerie et la police nationale veillent sur les logements laissés vides pour les vacances.

Un formulaire de demande individuelle est à télécharger sur le site www.gendarmerie.interieur.gouv.fr. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Pour notre commune, contact :

Gendarmerie de Montfort **02 99 09 00 12** ou le **17**.

**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**



Pour rappel, le contact direct entre voisins est également une bonne solution pour veiller sur les logements durant les vacances !

Médiathèque

LECTURE AU BORD DE L'EAU

L'équipe de la médiathèque vous donne rendez-vous le samedi 9 septembre de 10h30 à 12h30 autour de l'étang. Au programme : livres et magazines à disposition pour lire sur place et lectures animées pour les plus jeunes ! Animation gratuite et ouverte à tous, annulation en cas de pluie. La médiathèque restera ouverte durant l'animation.

DEVENEZ BENEVOLES

La médiathèque de Clayes recherche une personne bénévole disponible pour assurer des permanences d'ouverture au public le mercredi après-midi de 17h à 19h, une à deux fois par mois. Contact par mail : bibliotheque.clayes35@orange.fr

A DÉCOUVRIR DANS LES RAYONS

De nombreuses nouveautés vous attendent à la médiathèque : romans, documentaires, bandes dessinées, dans les rayons enfants, adolescents ou adultes !



École

RETOUR A 4 JOURS DÈS SEPTEMBRE 2017

Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques vise « à donner aux acteurs de terrains davantage de liberté dans l'organisation de la semaine scolaire, afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt des enfants ».

Le conseil d'école, réuni le 19 juin 2017 a donné un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2017.

Le 30 juin 2017, Monsieur Christian Willhelm, Directeur académique a émis un avis favorable à cette proposition.

Les nouveaux horaires seront les suivants :

lundi - mardi - jeudi - vendredi	
GARDERIE	7h30 - 8h20
ECOLE	8h30 - 12h
PAUSE MIDI	12h - 14h
ECOLE	14h - 16h30
GARDERIE	16h30 - 18h45

PROJET MOSAÏQUE

Durant toute la seconde partie de l'année scolaire 2016-2017, enfants et enseignants ont travaillé sur un projet de réalisation de mosaïques.

Accompagnés par deux artistes intervenants (Marie et Dawa), ce sont quatre panneaux, sur le thème de la vie de l'école, qui ont été réalisés par les classes du CP au CM2. Le résultat a été dévoilé aux parents le 29 juin, en présence de Madame Carré, l'inspectrice de circonscription.

Un des panneaux orne désormais un des murs extérieurs de l'école, les trois autres seront installés pour la rentrée sur le coffre à jeux du préau.



Centre de loisirs

Le changement de rythmes scolaires (retour à 4 jours d'école) provoque une modification dans l'organisation du mercredi : les Francas accueilleront les enfants dans le cadre du centre de loisirs toute la journée, de 7h30 à 18h30.

Les dossiers d'inscription (à remplir à chaque année scolaire en fournissant une photocopie des vaccins Dt polio + attestation de quotient familial) seront disponibles en Mairie dès la dernière semaine d'août.

Par ailleurs, nous recherchons toujours des animateurs pour le mercredi, dès septembre ; si vous êtes intéressé, adressez un mail et un CV à Hélène Mahé, directrice du centre de loisirs.

Contact : Hélène MAHE (directrice) 07.61.26.67.43 / helene.mahe@francasbzh.fr.

Tri sélectif

Depuis le 3 juillet, de nouvelles consignes de tri sont en vigueur sur le territoire de Rennes Métropole (voir mémo ci-dessous).

Un nouveau rythme de collecte a également été mis en place et distribué à chacun des usagers (des exemplaires sont disponibles en Maire si besoin).

Pour toute question ou demande, contactez Rennes Métropole :
0 800 01 14 31 (appel gratuit).

Alerte sécheresse

L'Ille-et-Vilaine est placée depuis février 2017 en alerte sécheresse.

L'arrêté préfectoral du 3 juillet maintient le département en alerte jusqu'au 31 octobre.



Plusieurs mesures accompagnent cet arrêté :

- interdiction de lavage de voiture hors stations professionnelles
- interdiction de nettoyer façades, terrasses, toitures...
- interdiction de remplir ou vidanger les plans d'eau
- interdiction d'arroser les pelouses et massifs floraux entre 8h et 20h
- interdiction de vider et remplir les piscines familiales à usage privé (sauf pour le 1er remplissage réalisé après travaux de construction ou lorsque ce remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage)
- l'irrigation agricole n'est autorisée que de 18h à 11h uniquement à partir de retenues collinaires à remplissage hivernal ou par ruissellement d'eau de pluie, sauf pour les cultures spéciales (légumes de plein champ, horticulture, vergers).

Par ailleurs, des dépliants sont disponibles en Mairie sur les bons réflexes à adopter lors des alertes canicules. Ces informations sont également disponibles sur le site de Santé Publique France :

inpes.santepubliquefrance.fr/canicule

rien ne sert de JETER quand on peut TRIER

MÉMOTRI

Pour les particuliers de Rennes Métropole

PAPERS, JOURNAUX, MAGAZINES, ENVELOPPES

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

À METTRE DANS VOTRE BAC

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

BIEN VIDER, INUTILE DE RINCER, NE PAS IMBRIQUER

EN VRAC DANS LE BAC

ORDURES MENAGERES

DÉCHETS À DÉPOSER DANS UN SAC BIEN FERMÉ

VERRE

Bouteilles, bocaux et pots en verre

BIEN VIDER, INUTILE DE RINCER

BON À SAVOIR

Pour vos restes de cuisine, plusieurs solutions existent. Pensez au compostage !

Gravats
Petits appareils ménagers
Déchets dangereux

Piles
Végétaux
Textiles

90L MAX!

Un doute, une question dechets.rennesmetropole.fr

0 800 01 14 31 Service à votre écoute

TERritoire de RENNES
GASPELLAGE

METROPOLE de RENNES

ZAC des Petites Haies

L'année 2016 a été marquée par la reprise des études de la ZAC des Petites Haies.

En application du nouveau Programme Local de l'Habitat signé entre la commune et Rennes Métropole, le plan masse des secteurs restants à urbaniser a été retravaillé. L'évolution majeure réside dans la transformation des collectifs initialement prévus en maisons individuelles.

Le prochain secteur à être développé sera le secteur 3.1 (plan ci-dessous).

Les entreprises en charge de la viabilisation des terrains et de l'aménagement des espaces publics viennent d'être retenues. Le démarrage des travaux est prévu à compter du 24 juillet et doivent se dérouler jusqu'à la fin de l'année 2017.

Ce secteur accueillera à terme 25 maisons individuelles dont 17 sont vendues en lots libres, 5 en accession aidée et 3 en lots régulés (lots à prix maîtrisés). Une zone d'espaces verts sera aménagée dans la partie sud du secteur 3.1, avec notamment la réalisation d'un bassin de régulation des eaux pluviales.

La commercialisation des terrains a été lancée début juillet 2017.

En parallèle de ces travaux, est également programmée la réalisation des aménagements définitifs du secteur 2 (pose des bordures et des pavés, réalisation des enrobés). Les entreprises prépareront ces travaux en septembre pour un démarrage sur site prévu début octobre 2017.



Inventaire des zones humides

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la commune doit effectuer la mise à jour de l'inventaire des zones humides réalisé en 2005. Cette mission a été confiée au bureau d'études « DCI Environnement » de Quimper, qui commencera ses investigations de terrain sur Clayes à partir du 22 août 2017.

Un courrier sera adressé aux exploitants agricoles de la commune pour leur indiquer les dates de passage du bureau d'études sur la commune.

Un comité de suivi communal a été mis en place. Il s'assurera de la qualité du travail effectué par le prestataire. Ce comité de suivi s'est réuni une première fois le 1^{er} juin afin de présenter à ses membres (élus, agriculteurs, particuliers et associations) la méthode et la carte de pré-localisation (secteurs à prospecter).

Tout citoyen de la commune pourra émettre son avis et ses remarques lors de la phase de « consultation du public » qui aura lieu en Mairie. Un registre et les cartes provisoires seront à disposition à la Mairie pendant environ trois semaines. Le mot d'ordre de ces inventaires est donc la concertation.



Exemple d'une zone humide et de sa végétation caractéristique (crédit photo : DCI Environnement)

Des nouvelles du « pub »

Depuis quelques mois, le bâtiment qui abritait auparavant le pub Kings'bury est en travaux.

C'est un entrepreneur Saint-Gillois, ayant habité 3 ans au lieu-dit Claireville à Clayes, qui est à l'origine de ce projet.

Il nous a confié quelques éléments :

« Plus de 370 m³ de gravats ont été évacués du bâtiment les semaines passées. L'aspect extérieur donne déjà un aperçu de ce que devrait être le « *Bar Clay's* » (nouveau nom de l'ex-pub de Clayes).

Tous les artisans qui travaillent sur ce chantier sont installés dans un rayon de 10 km, à l'exception d'un, situé à Bécherel. Ce futur bar-rôtisserie devrait théoriquement être ouvert du mercredi midi au dimanche midi et également les jeudis, vendredis et samedis soir (jusqu'à 03h), soit 84 heures d'ouverture par semaine, cette plage horaire étant susceptible d'évoluer en fonction de l'activité.

Pour sécuriser au maximum, 2 agents devraient être présents en soirée.

Une salle à l'étage permettra d'accueillir des groupes (entreprises, mais également les repas de famille).

Un dépôt de tabac et de Ouest-France sont envisagés ainsi qu'un distributeur de baguettes alimenté par un boulanger de Bédée ».

Le propriétaire qui souhaite également proposer la diffusion de matchs de foot nous a affirmé qu'il était aujourd'hui trop tôt pour se prononcer sur la date de fin des travaux.



Infos sociales en ligne

Le département d'Ille-et-Vilaine met à votre disposition un service d'écoute et d'information, *Info sociale en ligne*, qui peut répondre à toutes questions d'accès aux droits et vous aider dans les démarches : trouver le bon guichet, remplir un dossier...

Tout citoyen peut prétendre, selon sa situation, à un certain nombre de droits prévus par la loi : droit à la Sécurité sociale et à une complémentaire santé, droit au logement, prestations familiales, prestations d'aide sociale, allocations chômage, etc.

Info sociale en ligne peut aider les personnes les plus en difficulté à faire valoir leurs droits avant de solliciter d'autres dispositifs sociaux plus spécifiques. Un objectif qui s'inscrit dans les politiques de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

+ d'infos : www.info-sociale35.fr



Info sociale en ligne
répond à vos questions et vous oriente



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT



Appelez-nous au
0 810 20 35 35*
du lundi au vendredi, de 9h à 18h,
et le samedi, de 9h à 13h.

ou connectez-vous !
www.info-sociale35.fr

Posez vos questions
par mail :
isl@cg35.fr

- Mon fils de 15 ans ne m'écoute pas, qui peut m'aider ?
- Je suis surendetté, vers qui me tourner ?
- Ai-je droit au RSA ?
- Où s'adresser pour obtenir une aide à domicile ?
- Qu'est-ce que la CMU ?
- Mon ex-mari ne me verse plus de pension. Qu'est-ce que je peux faire ?



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MSA

Ille-et-Vilaine, la vie à taille humaine

Soirée des associations 2017

vendredi 1^{er} septembre de 17h à 20h
dans la cour de l'école

Sports et plaisir

Une nouvelle année s'achève pour Sports et Plaisir, non sans effort, mais nous sommes parvenues à finir l'année.

La séance de gym est pour l'instant maintenue pour l'année prochaine mais la pérennité de l'association dépendra à nouveau de la participation des Clayens et Clayennes.

Cette année 11 adhérentes ont assisté au cours très dynamique de Cindy dans une ambiance conviviale, merci à elles pour leur investissement.

Nous avons récupéré un peu d'argent pour financer la fin de l'année grâce à la soirée du forum des associations en septembre et à la soirée country (qui a eu un franc succès) au mois de janvier dernier. L'activité est donc à nouveau proposée pour l'année 2017/2018, où nous devons retrouver notre animatrice habituelle Elodie Danard. La séance se déroulera le jeudi soir à 19h.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire ou se renseigner en nous contactant.

Venez nous rejoindre nombreux(ses).

Contact : sportetplaisir.clayes@gmail.com ou 06 18 80 65 20



Les Valérianes

Le 2 juillet dernier, l'association « les Valérianes » organisait une fête des voisins pour les habitants de la ZAC des Petites Haies.

Une dizaine de familles étaient présentes au jardin partagé pour cette belle journée, conviviale et ludique.

Merci aux adhérents et habitants de Clayes pour leur investissement et leurs dons (construction de petits buts de foot, dons d'un panier de basket et d'une jardinière, aménagement d'un terrain pour les tout petits...).

Deux nouveaux adhérents ont rejoint l'association, ce qui porte l'effectif à une dizaine de familles, soit environ 40 personnes, enfants compris.

Nous vous rappelons que cet espace est le vôtre et nous vous invitons à vous y arrêter pour passer du bon temps.

Si vous souhaitez adhérer et participer à la gestion du jardin partagé ou à l'organisation de diverses activités festives (anniversaires, apéros, jardinage...), n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons un bel été à toutes et à tous.

Contact : hamid.gribi@laposte.net ou 06 64 73 20 65



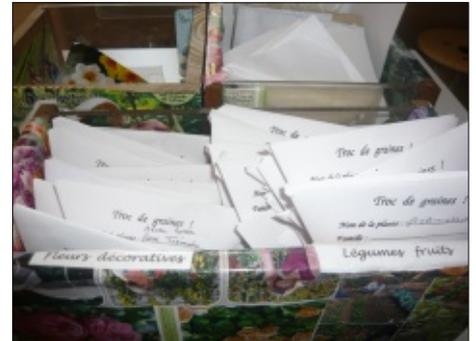
Terre de Clayes

UNE GRAINOTHÈQUE A LA MAIRIE

Terre de Clayes met à votre disposition une grainothèque, installée depuis mi-juin dans la salle d'attente de la Mairie.

Vous pouvez y prendre ou déposer les graines qui vous plaisent, librement et gratuitement. En échangeant les graines locales, nous participons à la préservation de notre terroir et profitons de semences adaptées.

Cette première version devrait être prochainement améliorée.



RANDONNÉE CONTÉE

Terre de Clayes organise une randonnée contée le dimanche 24 septembre de 10h à 12h.

Sur les chemins de Clayes, immergez-vous dans l'imaginaire fantastique breton avec la conteuse Marie Chiff'mine : Marie est une jardinière de mots, une tricoteuse d'imaginaire.



Son cœur choisit son répertoire dans la matière de Bretagne et dans le légendaire de la nature. Dans son sac, il y a des contes, des devinettes et des chants goûtés à de multiples sources, depuis la tradition populaire bretonne.

Bref, c'est une artiste de créativité permanente au tricotage actif de l'humain, de la joie et de la terre. Hop ! Embarquée dans un monde de merveilles, elle suit sa petite bonne femme de route car la conteuse est baroudeuse ! Nom d'un pépin ! Elle sème aussi les contes en voyages à vélo ou en brouettes. Dans son verger d'oralités de tout temps, il pousse des contes, des textes slam, des haïkus et des chansons...

Venez passer un bon moment en famille, entre amis auprès de Marie-Chiff'mine et découvrir l'environnement de Clayes.

Infos pratiques : gratuit pour les adhérents de Terre de Clayes et Saint-Gilles Nature Environnement
tarif libre pour les non-adhérents
apéritif offert à la fin de la randonnée.

Inscriptions : jc.fraboulet@orange.fr / 02 99 07 09 23 ou 06 16 39 53 34

Clic des champs

Ils sont arrivés : les produits secs, huile, café, thé, chocolat, pâtes, et autres produits, sont à commander en ligne. Ils sont tous biologiques, équitables, et locaux dans la mesure du possible. Ils sont livrés chaque premier jeudi du mois.

Sur le site internet du Clic des champs, vous composez votre panier selon vos envies, sans engagement. Passez votre commande jusqu'au lundi soir et vous pouvez venir retirer votre panier le jeudi de 18h30 à 19h30, au dépôt que vous avez choisi.

Le dépôt de Clayes se trouve à la Mairie (durant les travaux de la salle polyvalente).



Contact : www.leclicleschamps.com ou 06 85 37 88 38

Les amis de Martin

L'association « Les Amis de Martin » organise une animation « Galettes & accordéon » le dimanche 22 octobre à partir de 12h30, à la salle des fêtes de Clayes.

Cette journée permettra de déguster différentes galettes et crêpes sur place, et sera animée par des accordéonistes de la région.

Les recettes de cette rencontre festive financeront les besoins liés au handicap de Martin, qui a fêté ses 17 ans en avril dernier.

Les tarifs seront annoncés en septembre.

Contact : raydie@free.fr

Réservation : 02 99 07 14 27 ou 02 99 85 36 06



Tennis de table

L'AS Clayes Tennis de Table a tenu son assemblée générale le 28 juin dernier.

Au delà des comptes budgétaires à l'équilibre cette année, les résultats sportifs sont très encourageants avec un titre de vice-champion d'Ille-et-Vilaine en D4 et une remontée en D3.

L'objectif pour la prochaine saison sera le maintien en D3.

Le club réfléchit à l'ouverture d'une section jeunes les vendredis. Pré-Inscription impérative au forum des associations (1^{er} septembre) pour évaluer le nombre de jeunes intéressés !

L'ensemble du bureau a été reconduit à l'unanimité et vous donne rendez-vous au forum des associations pour les inscriptions en section licences et loisirs.

Très bon été pongiste !



Saint Gilles solidarité

L'association Saint Gilles solidarité fonctionne autour de deux axes principaux : à l'international avec des actions au Mali et au niveau local auprès de personnes rencontrant diverses difficultés.

LE MALI

L'association aide un village malien au niveau scolaire (aide à l'achat de matériel), sur le plan de la santé (aide à la construction d'un dispensaire) et par l'aide au forage d'un puits et à l'adduction d'eau.

LE LOCAL

Diverses actions sont proposées sur le plan local : cours de français à destination de personnes étrangères, aide scolaire, mise en relation avec diverses associations sportives ou culturelles, suivi pour les démarches administratives en relation avec des avocats et d'autres associations pour l'obtention des papiers qui ouvrent la possibilité à la recherche d'emploi et d'hébergement.

Saint Gilles solidarité souhaite aujourd'hui accroître le nombre de ses adhérents permettant son développement par la multiplication des connaissances et compétences de chacun et chacune.

L'association sera présente à la soirée des associations du 1^{er} septembre 2017.

Contact : Frédéric Le Bastard 06 51 68 10 55

Vendredi 1 ^{er} septembre	> Soirée des associations	17h à 20h - cour de l'école
Samedi 9 septembre	> lecture au bord de l'eau	10h30 à 12h30 - étang
Samedi 30 septembre	> Classes 7	dès 11h - salle polyvalente
Dimanche 22 octobre	> « Galettes-Accordéon »	12h30 - salle polyvalente
Jeudi 9 novembre	> Repas des aînés	12h - salle polyvalente

Classes 7

Les classes 7 se réuniront le samedi 30 septembre.

Une dernière réunion de préparation est programmée le jeudi 7 septembre à 11h30, salle des associations.

Tarifs : 30€ / 12€ jusqu'à 10 ans

Contacts / Inscriptions : Jacky Bloutin 06 27 23 52 50

Frédéric David 06 22 94 76 47

Loïc Meneux 06 60 82 59 76

CLASSES 7
CLAYES

Sept.
30

11H00 Photo *Studio Mignot
Montfort & St Méen*

11H45 Vin d'honneur

13H00 Banquet

20H00 Bal

Contact organisateurs :

Jacky Bloutin 06 27 23 52 50 - Frédéric David 06 22 94 76 47 - Loïc Meneux 06 60 82 59 76